

Commune d'AUNEAU

Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N° 2014217-0004 du 05/08/14

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui non

date aléa

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m prescrit Oui non

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m approuvé

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui non

Prescrit date 29 novembre 2010 effet Thermique et toxique
Approuvé date 23 avril 2014

Les documents de référence sont :

P.P.R.T. prescrit Consultable sur Internet
P.P.R.T. approuvé

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité Zone 5 forte Zone 4 moyenne Zone 3 modérée Zone 2 faible Zone 1 très faible

pièces jointes

6. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

Périmètre d'étude du P.P.R.T – carte des enjeux